



Le Sel de la Vie

Département du Gard
Communauté de communes Terre de Camargue

MAIRIE D'AIGUES-MORTES
Place Saint-Louis BP 23
30020 Aigues-Mortes
Email : contact@ville-aigues-mortes.fr
Tél. 04 66 73 90 90
Fax. 04 66 53 86 09

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
Zoom sur le centre - Planche graphique A

Date d'arrêt : 26/05/2025 | Date d'approbation : / /

Éléments de repère :

- Limite communale
- Cours d'eau

Cadastre :

- Parcelle

Types de bâti :

- Bâti dur
- Bâti léger

Zonage :

Zones agricoles :

- Aa
- Ap
- As

Zones naturelles :

- Nc
- Neq
- Nn
- Nsc

Zones à urbaniser :

- 1AU
- 2AU

Zones urbaines :

- UAa
- UAc, UAac1, UAac2, UAe, UAn
- UB
- UC
- UD, UDa, UDb, UDe, UDe, UDe
- UE
- Ueq
- UH
- UN
- UT
- UV

Prescriptions :

- Changement de destination
- Patrimoine bâti à protéger (L151-19)
- Arbre à protéger (L151-19)
- Linéaire commercial à protéger
- Alignement d'arbres à protéger
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Patrimoine bâti et paysager à protéger au titre du L151-19 du CU
- Servitude de Mixité Sociale au titre du L151-15 du Code de l'Habitat et de la Construction
- Hauteur maximale



planod

Source : ETALAB (2025).
Réalisation : Planod, Mai 2025.

0 50 100
Mètres - 1 : 2 500



